



FICHE DE POSTE EDUCATEUR SPECIALISE OU ASSISTANT SOCIAL H/F

- **Type de poste** : vacant.
- **Temps de travail** : 100% sur la base de 37h30 hebdomadaires. Horaires flexibles avec travail ponctuel en soirée.
- **Lieu d'affectation** : MDA site de Fontenay-le-Comte avec déplacements possibles sur l'ensemble du département (permanences délocalisées en territoires).
- **Prise de poste** : 1^{er} octobre 2025.

Fiche de poste évolutive en fonction des besoins

CONTEXTE

La Maison Départementale des Adolescents de la Vendée a été créée en 2007 et était initialement rattachée au Centre Hospitalier Georges Mazurelle. Depuis 2017, elle prend la forme d'un groupement d'intérêt public (GIP) et est présidée par le Vice-Président du Conseil Départemental de la Vendée en charge de la Commission Enfance et Famille.

La Maison Départementale des Adolescents est un lieu de prévention, d'information et d'éducation à la santé. Elle s'adresse à des adolescents et jeunes de 11 à 21 ans.

Elle offre un lieu d'expression et d'évaluation des troubles des adolescents en difficultés, un soutien à la parentalité et une aide aux professionnels de l'adolescence.

VOS MISSIONS

L'éducateur spécialisé ou l'assistant social assure des accueils de première intention auprès des adolescents, des parents et/ou des professionnels exerçant auprès des adolescents.

Il est amené à faire une évaluation de la situation de l'adolescent et de sa famille qu'il présentera en temps clinique animé par le médecin pédopsychiatre. Il contribue ainsi à l'analyse des situations par son regard d'éducateur spécialisé.

Il assure également des entretiens éducatifs dans le cadre d'un accompagnement de courte durée.

L'éducateur spécialisé ou assistant social travaille au sein d'une équipe pluridisciplinaire et est en lien avec les professionnels exerçant auprès des adolescents sur l'ensemble du département, tout champ confondu : scolaire, éducatif, social, sanitaire, protection de l'enfance, judiciaire, socio-éducatif, culturel, loisirs, insertion, formation... Il peut accompagner physiquement l'adolescent vers le/les services adapté(s) à ses besoins.

Il anime des groupes de paroles d'adolescents et des ateliers de prévention et d'éducation à la santé, organisés à la MDA et dans les établissements scolaires.

Il peut être amené à intervenir dans et à la demande des établissements scolaires pour des actions de soutien aux enseignants, lors de situations de crise ou pour des actions de formation/prévention.

Il accompagne les étudiants en stage dans la structure.

L'éducateur spécialisé ou assistant social assure des permanences délocalisées sur les communautés de communes partenaires de la MDA, organisées en fonction des besoins du territoire.

Il participe au soutien à la parentalité (seul et/ou en co-intervention), par les entretiens parentaux, familiaux et par l'animation de groupes de parole de parents et de conférences-débats.

Il participe aux réunions fonctionnelles et institutionnelles de la MDA avec l'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire et à certaines réunions techniques avec les partenaires du réseau.

Il peut être amené à assurer les accueils téléphoniques sur le site et effectuer des tâches administratives (recueil des données statistiques, compte rendu de réunions, participation à la rédaction du rapport d'activité liée à la permanence et/ou l'antenne d'accueil).

ENCADREMENT DIRECT

L'éducateur spécialisé ou assistant social est placé sous la responsabilité hiérarchique de la Directrice de la MDA et est en lien fonctionnel avec le médecin coordonnateur de la structure.

COMPETENCES ET QUALITES REQUISES

- Diplôme d'Etat Educateur Spécialisé ou Assistant de Service Social requis
- Intérêt pour l'adolescence, expériences de travail au contact de cette population, connaissances des spécificités de l'adolescence.
- Expérience dans le soutien à la parentalité.
- Disponibilité et réactivité.
- Sens de l'organisation et capacité d'adaptation.
- Ecoute, empathie, esprit d'analyse et de synthèse.
- Capacité de rédaction d'écrits professionnels pertinents.
- Aptitudes pour le travail en équipe et en interdisciplinarité.
- Aptitudes à la pédagogie, à l'animation et au développement d'un réseau professionnel.
- Esprit d'initiative et de créativité.
- Ethique professionnelle, respect de la confidentialité.

La MDA s'investit dans la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes, et tous nos métiers peuvent être exercés aussi bien par des femmes que par des hommes.

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

- ✓ Mme Peggy GUILMINEAU, Directrice de la MDA : 02 51 62 43 33
- ✓ Mme Océane MERRIEN, Adjointe de direction : 02 51 62 43 33